

Chaire « Handicap, éducation et numérique »

Résumé: Une chaire de recherche est un dispositif stratégique de partenariat entre des structures de recherche et des acteurs privés, pour faire émerger, connaître et valoriser des domaines de recherche en pointe avec un axe novateur. La chaire « Handicap, éducation, numérique » (HÉN) se propose ainsi d'accompagner les entreprises, les citoyens et les pouvoirs publics dans leurs réflexions sur l'utilisation des outils numériques et de produire des outils inclusifs pour tous.



Chaque année des milliers d'enfants sont privés de rentrée scolaire ou scolarisés dans des conditions insatisfaisantes pour des motifs variés (handicap, maladie, vulnérabilité), tandis que 2019 marque le [30^e anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant](#) [1]. Or, pour les personnes, enfants ou adultes avec des besoins éducatifs ou de formation particuliers, le numérique offre des possibilités inédites en matière d'inclusion sociale et/ou professionnelle soit parce qu'il permet l'accessibilité des lieux, des transports, des services, soit parce qu'il propose des solutions technologiques innovantes permettant d'améliorer la vie des personnes ainsi que leur accès à l'éducation et à la formation.



Partant de ce constat, le Grhapes (Groupe de recherche sur le handicap, l'accessibilité, les pratiques éducatives et scolaires), laboratoire de recherche de l'INSHEA, travaille depuis plusieurs mois à la construction d'un projet de chaire de recherche alliant 3 thématiques : handicap, éducation et numérique. **Isabelle Queval, directrice du laboratoire nous présente ce travail.**

Le colloque de la chaire Handicap, éducation et numérique "Les Journées HEN", aura lieu à l'INSHEA les 21, 22 et 23 octobre 2021.

En savoir plus sur le site dédié : chairehen.inshea.fr [2]

Qu'est-ce qu'une chaire de recherche ?

Une chaire de recherche est un dispositif stratégique de partenariat entre des structures de recherche et des acteurs privés, pour faire émerger, connaître et valoriser des domaines de recherche en pointe avec un axe novateur. La chaire « Handicap, éducation, numérique » (HEN) se propose ainsi d'accompagner les entreprises, les citoyens et les pouvoirs publics dans leurs réflexions sur l'utilisation des outils numériques et de produire des outils inclusifs pour tous.

Quels sont les objectifs de la chaire ?

La chaire HEN propose une articulation inédite sur le territoire français entre les trois thèmes « Handicap », « Éducation » et « Numérique ».

Elle vise à **produire, développer et évaluer des ressources innovantes favorisant l'objectif d'une éducation et d'une société plus inclusives** en accord avec les orientations gouvernementales et notamment la loi pour une école de la confiance, de même qu'avec l'ambition de responsabilité sociale des universités. Elle mobilisera conjointement les savoirs et les savoir-faire du monde de la recherche, des entreprises et des acteurs publics et partagera les connaissances et les retours d'expérience.

La chaire répond aux défis posés au monde scolaire, aux entreprises, aux acteurs publics et aux territoires en matière d'accessibilisation de l'information, de l'éducation et des savoirs, et permet d'améliorer la participation sociale des personnes avec des besoins éducatifs ou de formation particuliers.

Plus précisément, les objectifs sont de :

- **Créer un pôle de référence international en matière de recherche, de développement et d'évaluation d'outils numériques** lié à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des personnes en situation de vulnérabilité.
- **Rendre efficaces les notions d'école et de société inclusives** :
 - au-delà de la seule obligation légale,
 - au-delà des handicaps traditionnellement répertoriés, en comprenant la maladie et l'ensemble des vulnérabilités.
- **Penser et évaluer sur le terrain les effets et impacts à long terme de la transition numérique sur les usages et sur les constructions identitaires personnelles** (bien-être, satisfaction de vie, etc..) face aux vulnérabilités.

Quels sont les projets constitutifs de la chaire ?

Ce programme de recherche revêt 3 dimensions :

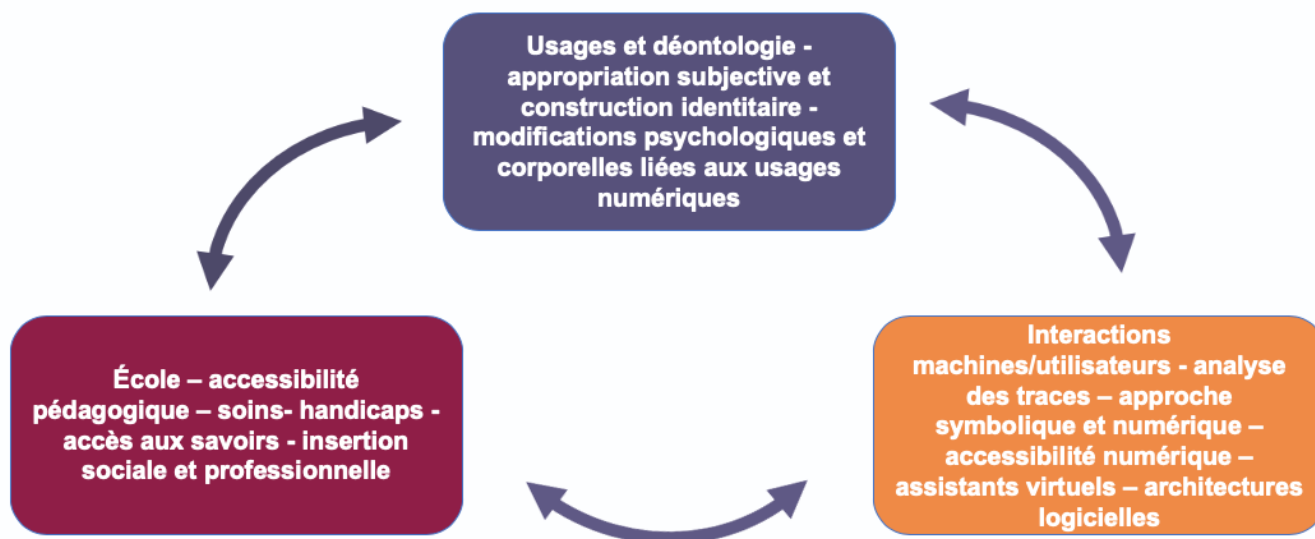
- La recherche fondamentale,
- La production d'outils inclusifs,
- L'évaluation des procédures mises en place et des solutions numériques proposées.

Il est fondé sur la circulation féconde entre 3 regroupements thématiques :

- **Usages et déontologie** - appropriation subjective et construction identitaire - modifications psychologiques et corporelles liées aux usages numériques.
- **Interactions machines/utilisateurs** - analyse des traces - approche symbolique et

numérique - accessibilité numérique - assistants virtuels - architectures logicielles.

- **École** - accessibilité pédagogique - soins - handicaps - accès aux savoirs - insertion sociale et professionnelle.



Il regroupe actuellement plusieurs sous-projets spécifiques selon différentes problématiques liées aux vulnérabilités :

- Le **numérique au service de l'insertion professionnelle et de l'emploi** des personnes en situation de handicap (3 projets)
 - autisme et numérique,
 - le numérique au service du recrutement des personnes en situation de handicap physique,
 - emploi accompagné et autisme.
- La « **e-éducation** » **au service des élèves** avec des besoins éducatifs particuliers (BEP) en contexte de zone rurale (1 projet).
- **Les représentations sociales du handicap** (3 projets) :
 - représentations sociales du handicap en Afrique,
 - représentations sociales du handicap en France,
 - scolarisation et accès à la citoyenneté des personnes en situation de handicap : une question politique locale ?

Quels sont les publics bénéficiaires du projet ?

Plusieurs publics sont identifiables :

- Les **bénéficiaires directs** :
 - élèves avec des besoins éducatifs particuliers,
 - usagers du secteur médico-social,
 - monde scolaire,
 - associations.
- Les **bénéficiaires indirects** : toute personne concernée par l'inclusion d'une manière générale, c'est-à-dire la société, puisque ce qui progresse en matière d'inclusion n'est pas réservé aux personnes en situation de handicap. Les outils numériques en particulier voient leurs usages élargis et amplifiés par les utilisateurs.

Quelles activités découlent de ce projet ?

La chaire rendra compte de ses résultats de recherches et des enquêtes en cours par différents biais :

- **Des événements :**
 - un colloque scientifique international,
 - un colloque « professionnels »,
 - des rencontres, séminaires, ateliers.
- **Des publications** scientifiques, cahiers de la chaire, lettre de la chaire.
- La possibilité d'envisager la création d'un **incubateur d'entreprises** ou d'un *Living Lab*.

Qui est impliqué dans la chaire ? Quels sont les partenaires ?

Une équipe pluridisciplinaire s'est fédérée autour du projet. **La chaire bénéficie ainsi d'un regroupement exceptionnel de ressources**, sur le site de l'INSHEA (Observatoire des ressources numériques adaptées, archives documentaires et vidéos uniques en France sur le thème du handicap, par exemple), sur celui de l'université Paris Nanterre et au sein de la Fédération de recherche « Éducation, Psychologie et Neurosciences ». Une synergie entre différentes équipes de chercheurs en sciences humaines et sociales.

En outre, le site de l'INSHEA regroupe chaque année environ 2 000 stagiaires directement en prise avec le monde scolaire, celui des associations et des institutions, autour de la question du handicap et des besoins éducatifs et de formation particuliers, ce qui constitue **un vivier de compétences et d'expérimentateurs potentiels tout à fait inédit**.

Ce programme de recherche transversal repose sur une pluralité de disciplines, d'**outils méthodologiques et numériques innovants**, et sur les expertises qui en découlent, notamment celles de l'INSHEA en matière de handicap et d'école inclusive. Des pistes d'évolutions et d'actions, des expérimentations, des outils inclusifs répondant à l'ambition initiale seront proposés au comité de pilotage réunissant les contributeurs de la chaire qui décidera des orientations.

Comment peut-on soutenir la chaire ?

Une chaire de recherche est essentiellement financée par **le mécénat**. La chaire est un dispositif de financement qui relève de l'intérêt général. En contrepartie d'une réduction d'impôt de 60% de la valeur du don annuel, le partenaire accepte de financer les activités de la chaire sans exclusivité et sans contrepartie directement appropriable par lui. Les résultats de l'activité de la chaire, quels qu'ils soient (résultats de recherche, cours, rapports de prospective,) sont dès lors la propriété de l'INSHEA et ouverts au public.

Contact

Isabelle Queval, directrice du Groupe de recherche sur le handicap, l'accessibilité, les pratiques éducatives et scolaires à l'INSHEA.

isabelle.queval@inshea.fr [3]

[Lire la suite](#) [4]

Liens

[1] <https://www.education.gouv.fr/30e-anniversaire-de-la-convention-internationale-des-droits-de-l-enfant-9119>

[2] <https://chairehen.inshea.fr/>

[3] <mailto:isabelle.queval@inshea.fr?subject=Chaire%20HEN>

[4] <https://www.inshea.fr/fr/recherche/chaire-hen>